Niveau(x) d'enseignement: 6 Numéro EDUQ : 8270056
Centre d'intérêt: 33

Bureau de la statistique du Québec. Service des études spéciales.

Etude sur le mode de vie des étudiants du postsecondaire / [réalisé par Yrène Gagné pour le] Service des études spéciales, Direction de l'économétrie, Bureau de la statistique du Québec. -- [Québec] : Le Bureau, Le Service, 1980.
78 f. ; 28 cm.

Titre de la couv. Dépouillement: Emploi et chômage -- Débouchés et remboursement.

Cote Dewey: 331.38'09714/B952e Cote LC: HD/6276/.C38

Descripteur(s): *Budget de l'étudiant *Prêt *Bourse d'étude *Aide aux étudiants *Accès à l'emploi *Chômage *Marché du travail *Collégial (Niveau) *Universitaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Mode de vie *Débouchés

Rapport qui s'inscrit dans le cadre d'un projet confié au Bureau de la statistique par le Service des prêts et bourses du ministère de l'Education. Le mandat consistait en une analyse socio-économique du mode de vie des étudiants du postsecondaire en relation avec les modalités actuelles d'attribution des prêts et bourses. L'objectif général de l'étude était de ramasser des informations permettant de vérifier si les règles d'attribution des prêts et bourses correspondent à la réalité d'aujourd'hui. Ce rapport préliminaire porte sur l'emploi et le chômage chez les diplômés du postsecondaire, de même que sur l'évaluation des débouchés après la fin des études et sur les modalités de remboursement des prêts. Il repose sur une analyse de données tirées de divers rapports statistiques.

Le rapport établit une série de constatations relatives à l'emploi, au chômage et aux débouchés futurs. Il recommande des modifications au délai de six mois après la fin des études, accordé pour le début du remboursement des prêts, en tenant compte de diverses variables: fin des études à temps plein; début du travail; nécessité de maintenir un délai fixe pour le début du remboursement, délai applicable pour l'ensemble du Québec, quitte à le réviser plus tard selon les régions.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 8270033
Auteur de l'analyse: jr

E D U Q 8270056

ETUDE SUR LE MODE DE VIE DES ETUDIANTS DU POSTSECONDAIRE

I - Emploi et chômage

II - Débouchés et remboursement

Service des études spéciales
Direction de l'économétrie
Bureau de la statistique du Québec

Novembre 1980

E D U Q 8270056

AVANT-PROPOS

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du projet *Etude sur le mode de vie des étudiants du postsecondaire* réalisé par le Service des études spéciales du Bureau de la statistique du Québec à la demande du ministère de l'Education du Québec.

Le lecteur qui désire un aperçu général du rapport pourra à la section *Conclusion* retrouver les points importants qui se dégagent de la présente étude. De plus, les tableaux contenant les données citées dans le texte se retrouvent à la fin de chaque chapitre.

Ce travail a été réalisé par Yrène Gagné du Service des études spéciales.

TABLE DES MATIERES

Page

INTRODUCTION GENERALE..... 1

PREMIERE PARTIE: EMPLOI ET CHOMAGE

CHAPITRE 1: EMPLOI ET CHOMAGE AU QUEBEC

1.0 Emploi et chômage au Québec..... 5

1.1 Caractéristiques régionales de l'emploi et du chômage..... 7

CHAPITRE 2: L'EMPLOI CHEZ LES DIPLOMES DU POSTSECONDAIRE

2.1 Emploi et taux d'activité selon le niveau d'instruction..... 15

2.2 Catégories d'emploi: emploi à temps plein, emploi à temps partiel..... 16

2.3 Emploi et occupation selon les catégories de disciplines..... 17

2.4 Secteurs d'embauche..... 21

2.4.1 Principaux secteurs industriels d'embauche des diplomés du postsecondaire..... 21

2.4.2 Evolution de l'emploi dans les principaux secteurs industriels d'embauche des sortants du postsecondaire... 22

2.4.3 Embauche dans la fonction publique fédérale et provinciale..... 25

CHAPITRE 3: LE CHOMAGE CHEZ LES DIPLOMES DU POSTSECONDAIRE

3.1 Le taux de chômage et le niveau d'instruction..... 37

3.2 Le chômage chez les nouveaux diplômés selon les disciplines d'études..... 37

3.3 Chômage par profession..... 41

TABLE DES MATIERES

Page

DEUXIEME PARTIE: DEBOUCHES ET REMBOURSEMENT

CHAPITRE 1: EVALUATION DES DEBOUCHES APRES LA FIN DES ETUDES

1.1 Croissance des effectifs postsecondaires..... 48

1.2 Prévision de l'emploi..... 52

1.3 Perspectives d'avenir sur le marché du travail pour les diplômés du postsecondaire..... 54

CHAPITRE 2: REMBOURSEMENT

2. 0 Remboursement 62

CONCLUSION..... 65

RECOMMANDATIONS..... 72

REFERENCES..... 74

ANNEXE 1: Indicateurs de l'écart-type des données..... 77

INTRODUCTION

Introduction

Au Québec, depuis quelques années, on s'interroge de plus en plus sur les possibilités d'emplois qui s'offrent aux diplômés du postsecondaire. Comment se présente le marché du travail?

Les données sur le sujet sont rares et ne concernent généralement que l'ensemble du Québec sans référence aux caractéristiques purement régionales. Nous avons donc recueilli le maximum d'information sur l'emploi et le chômage afin de décrire le mieux possible la situation sur le marché du travail des diplômés du postsecondaire au Québec. Aussi avons-nous tenté de voir ce que réserve l'avenir aux niveaux diplômés qui arrivent en grand nombre chaque année sur le marché du travail.

Enfin, nous verrons dans quelle mesure les débouchés futurs qui s'offrent aux nouveaux diplômés du postsecondaire peuvent influencer la période de remboursement des prêts contractés par l'étudiant lors de ses études. Ce qui nous permettra de réévaluer, à la lumière de ces résultats, le délai de remboursement accordé par le S.P.B.E. du Québec.

PREMIÈRE PARTIE

EMPLOI ET CHÔMAGE

CHAPITRE 1

EMPLOI ET CHÔMAGE AU QUÉBEC

1.0 Emploi et chômage au Québec

La population active au Québec passe de 2 647 millions en 1975 à 2 878 millions en 1979: ceci équivaut à un taux de croissance annuel moyen de 2,11%. En considérant le fait que la population active croît à un rythme plus rapide que la population totale, le taux d'activité au Québec passe de 58,5% en 1975 à 60,1% en 1979. Hausse assez régulière durant cette période, malgré une légère baisse de 0,2% de 1975 à 1976 alors que la population active a augmenté moins rapidement que la population totale.

Nous observons pour l'emploi une augmentation annuelle moyenne de 1,69% alors que le nombre de personnes occupées passe de 2 434 millions en 1975 à 2 602 millions en 1979. Les années 1978 et 1979 sont les plus remarquables en ce qui a trait à la création d'emplois, le nombre de personnes occupées augmente de 47,000 (1,9%) et 82,000 (3,25%) respectivement, dont 25,000 à temps partiel en 1979. Malgré une forte création d'emplois en 1978, le taux de croissance de la population active demeure plus élevé que celui des personnes occupées, entraînant ainsi un niveau de chômage plus élevé (10,9%) qu'en 1977 (10,3%).

De 1975 à 1979 le taux de chômage passe de 8,1% à 9,6%. L'année 1979 marque une baisse du nombre de chômeurs de 38,000 grâce à un taux de croissance de l'emploi plus élevé que celui de la population active. Ainsi le taux de chômage passe de 10,9% en 1978 à 9,6% en 1979 soit une baisse de 1,3%.

De 1975 à 1978, l'augmentation annuelle moyenne de la population active est de 0,99% pour les jeunes de 15 à 24 ans et de 2,67% pour les personnes âgées de 25 ans et plus. Malgré un ralentissement continuel de la croissance du groupe des 15 à 24 ans, la part de la population active totale détenue par les jeunes demeure sensiblement la même soit 27,6% en 1975 et 26,6% en 1978. Ce-

pendant, au début des années 80, le nombre des 15 à 24 ans dans la population active commencera à diminuer tout en demeurant très élevé.[14]

Le taux d'activité chez les jeunes de 15 à 24 ans a enregistré une hausse de 0,6% passant de 59,3% en 1975 à 59,9% en 1978. Les étudiants contribuent à abaisser le taux d'activité des jeunes, car ils forment environ 40% des jeunes de 15 à 24 ans.

Chez les 25 ans et plus le taux d'activité est de 59,6% en 1978, soit 1,3% de plus qu'en 1975. Les personnes âgées de 55 ans et plus ont le taux d'activité le plus bas, soit 30,4% en 1975 et 28,7% en 1978, ce qui contribue à abaisser le taux d'activité au Québec.

Pour la période 1975-1979, le taux de croissance moyen de l'emploi chez les jeunes de 15 à 24 ans (0,4%) est de loin inférieur à celui observé chez les 25 ans et plus (2,09%). Ces données démontrent bien que les problèmes sur le marché du travail affectent beaucoup plus les jeunes de 15 à 24 ans que toute autre catégorie de travailleurs en période de faible activité économique.

L'année 1979 est la plus remarquable en ce qui a trait à la création d'emplois, en particulier chez les jeunes de 15 à 24 ans où le nombre d'emplois augmente de 26,000 (4,2%) comparativement à 82,000 (3,25%) pour l'ensemble du Québec.

En ce qui concerne l'évolution du taux de chômage par groupe d'âge, nous constatons que les jeunes de 15 à 24 ans chôment deux fois plus que ceux de 25 ans et plus. De 1975 à 1978, le taux de chômage chez les personnes âgées de 15 à 24 ans a connu une augmentation de 4,1% passant de 14,1% en 1975 à 18,4% en 1978. Chez les 25 ans et plus, le taux de chômage est de 8,9% en 1978, soit 2,7% de plus qu'en 1975. En 1979, on enregistre la plus

forte création d'emplois pour les jeunes de 15 à 24 ans, soit 26,000 et la plus forte baisse du nombre de chômeurs soit 19,000 comparativement à 56,000 emplois et 19,000 chômeurs pour les 25 ans et plus. Cependant, un fait demeure, c'est que les jeunes de 15 à 24 ans sont toujours désavantagés par rapport au groupe des 25 ans et plus sur le marché du travail, situation précaire qui ne s'améliorera pas d'elle-même à moyen terme.

1.1 Caractéristiques régionales de l'emploi et du chômage

La population active au Québec est concentrée principalement dans les régions de Québec et Montréal, 16% et 60% en 1978.

Les autres régions économiques se partagent une part comprise entre 2% et 6% de la population active québécoise. Le taux d'activité connaît des fluctuations assez importantes au niveau régional. Le taux est le plus faible dans le Bas- Saint-Laurent-Gaspésie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (autour de 52%) et le plus élevé dans l'Outaouais et à Montréal (environ 62%). De 1975 à 1978, les régions du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (2,9%), la région de Québec (2,7%) et la Côte-Nord et le Nouveau-Québec (3,6%) connaissent les plus fortes augmentations du taux d'activité.

En ce qui concerne l'évolution de l'emploi, c'est dans la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec qu'on observe le taux d'accroissement annuel moyen le plus élevé (plus de 3%). Par contre dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Nord-Ouest, on observe une diminution annuelle moyenne de 4,7% et 8,1% respectivement.

Les régions qui sont les plus touchées par le chômage sont le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, le Nord-Ouest-québécois et le Saguenay-Lac-Saint-Jean avec 19%, 21,1% et 15,4% respective-

ment, alors que la moyenne québécoise est de 10,9%, en 1978. La région des Cantons-de-l'Est marque une nette amélioration par rapport à l'ensemble du Québec, avec un taux inférieur de 2,5% à la moyenne du Québec. Les régions de Québec (9,8%) et de Montréal (10,0%) ont une meilleure performance que l'ensemble du Québec.

Ce sont les régions du Nord-Ouest québécois et de l'Outaouais qui ont vu leur situation de l'emploi se détériorer le plus au cours des dernières années.

En somme, les régions de Québec et de Montréal supportent en moyenne une part du chômage proportionnellement moins élevée que les régions du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Nord-Ouest québécois.

TABLEAU 1

Population totale, population active,
taux d'activité, emploi, chômage et taux de chômage, Québec, 1975-1979

	1975	1976	1977	1978	1979
Population totale ('000)	6 189	6 235	6 276	6 284	6 299
Population active ('000)	2 647	2 689	2 756	2 827	2 878
Taux d'activité (%)	58,5	58,3	58,9	59,7	60,1
Emploi ('000)	2 434	2 456	2 473	2 520	2 602
Chômage ('000)	214	233	284	307	277
Taux de chômage (%)	8,1	8,7	10,3	10,9	9,6

Source: Statistique Canada. Statistiques chronologiques sur la population active, chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées (71-201).

TABLEAU II

Population des 15 ans et plus, selon l'âge, Québec, 1975-1978

Années	15-24 ans		25 ans et plus	
	Nombre ('000)	Taux de croissance (%)	Nombre ('000)	Taux de croissance (%)
1975	1 233	-	3 288	-
1976	1 249	1,30	3 361	2,22
1977	1 257	0,64	3 425	1,90
1978	1 258	0,08	3 478	1,55

Sources: Statistique Canada. Moyennes annuelles de la population active 1975-1978 (71-529). Bureau de la statistique du Québec, Services des statistiques générales.

TABLEAU III

Population active et taux d'activité, par groupe d'âge, Québec, 1975-1978

Groupe d'âge	Population active ('000)				Taux d'activité (%)			
	1975	1976	1977	1978	1975	1976	1977	1978
15-19 ans	290	281	286	280	44,6	42,8	43,8	43,3
20-24 ans	441	449	456	473	75,7	75,8	75,5	77,3
25-34 ans	710	737	762	791	71,8	72,2	73,0	74,9
35-44 ans	488	510	526	542	68,4	70,6	72,0	73,0
45-54 ans	426	432	440	442	64,3	64,4	65,3	65,7
55-64 ans	245	243	244	256	50,3	48,8	47,9	49,3
65 ans et plus	47	37	42	42	10,8	8,3	8,9	8,8
TOTAL	2 647	2 689	2 756	2 827	61,1	61,1	61,5	62,6

Source: Statistique Canada. Moyennes annuelles de la population active, 1975-1978 (71-529).

TABLEAU IV

Emploi et taux de chômage par groupe d'âge, Québec, 1975-1979

Groupe d'âge	Emploi ('000)					Taux de chômage (%)				
	1975	1976	1977	1978	1979	1975	1976	1977	1978	1979
15-19 ans	237	229	223	216	229	18,2	19,9	22,1	22,8	20,5
20-24 ans	391	389	387	398	411	11,3	15,2	15,2	15,8	14,1
25-34 ans	664	689	694	718	738	6,5	7,1	9,0	9,3	8,7
35-44 ans	463	481	491	501	525	5,1	5,7	6,8	7,6	6,3
45-54 ans	403	407	412	409	417	5,5	5,7	6,4	7,6	6,5
55-64 ans	231	230	226	237	243	5,5	5,4	7,4	7,8	6,1
65 ans et plus	43	36	41	42	38	7,5	-	-	-	-
TOTAL	2 434	2 456	2 473	2 520	2 602	8,1	8,7	10,3	10,9	9,6

Sources: Statistique Canada. Moyennes annuelles de la population active, 1975-1978 (71-529); La population active (71-001).

TABLEAU V

Données estimatives par région économique, Québec, 1975-1978

		Total	Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de l'Est	Montréal	Outaouais	Nord-Ouest québécois	Côte-Nord-Nouveau-Québec
Population active ('000)	1975	2 647	73	120	406	181	91	1 574	103	65	35
	1976	2 689	82	105	406	173	90	1 616	112	46	35
	1977	2 756	85	110	417	175	86	1 647	116	55	38
	1978	2 827	91	108	444	176	90	1 675	118	57	43
Emploi ('000)	1975	2 434	60	105	373	162	81	1 472	93	57	31
	1976	2 456	66	89	371	152	82	1 501	102	39	31
	1977	2 473	69	95	378	155	77	1 493	102	45	34
	1978	2 520	74	91	401	156	82	1 507	102	45	38
Chômage ('000)	1975	214	12	15	34	20	10	102	10	7	4
	1976	233	15	17	36	20	8	114	10	7	4
	1977	284	16	14	40	21	9	154	14	10	4
	1978	307	17	17	43	21	8	168	16	12	5
Taux d'activité (%)	1975	58,5B	49,6D	53,5D	55,8C	56,5D	56,5D	60,3B	6C,9D	56,8D	54,0D
	1976	58,3B	52,3D	51,3D	55,4C	55,5D	58,9D	60,3B	62,4D	54,1D	54,7D
	1977	58,9B	51,5D	55,0D	56,6C	56,4D	54,7D	60,7B	62,5D	56,8D	56,8D
	1978	59,7B	52,5D	53,3D	58,5C	55,2D	56,8D	61,8B	61,7D	56,7D	57,6D
Taux de chômage (%)	1975	8,1D	17,1F	12,4F	8,3E	10,8F	11,1F	6,5D	9,3F	11,6F	12,7H
	1976	8,7D	18,9F	15,7F	8,8E	11,8F	9,3F	7,1D	9,2F	15,7F	10,7H
	1977	10,3D	18,8F	13,1F	9,5E	11,7F	10,5F	9,4D	12,1F	17,5F	11,8H
	1978	10,9D	18,5F	15,4F	9,8E	11,8F	8,4F	10,0D	13,2F	21,1F	12,3H

Voir l'annexe 1 pour établir la correspondance du degré de fiabilité des données, identifié par les lettres de A à H.
Source: Statistique Canada. Moyennes annuelles de la population active 1975-1978 (71-529).

CHAPITRE 2

L'EMPLOI CHEZ LES DIPLÔMÉS DU POSTSECONDAIRE

2. L'EMPLOI CHEZ LES DIPLOMES DU POSTSECONDAIRE

Dans ce chapitre nous décrirons de façon détaillée les catégories d'emplois, les principales occupations ainsi que les principaux secteurs industriels d'embauche des diplômés du postsecondaire qui arrivent chaque année sur le marché du travail au Québec.

2.1 Emploi et taux d'activité selon le niveau d'instruction

Au cours de ces cinq dernières années, le niveau d'instruction des employés a évolué énormément; ils sont de plus en plus nombreux à avoir fait des études secondaires. En 1979, le niveau de scolarité de la majorité des employés, (soit 48,8% du total), est le cours secondaire, ce qui signifie une hausse de 6,7% comparativement à 1975. De plus, les employés ayant de 0 à 8 années d'études continuent de diminuer passant de 26,6% en 1975 à 22,4% en 1979 alors que le nombre de personnes ayant un cours universitaire ne cessent de croître pour atteindre près de 10,0% en 1979.

De 1975 à 1978, les personnes ayant des études postsecondaires partielles ont connu la plus forte hausse du taux d'activité; passant de 64,9% à 67,3%, ce qui équivaut à une augmentation de 2,4% contre 1,2% pour l'ensemble du Québec. Il y a une corrélation positive entre le taux d'activité et le niveau de scolarité: plus le niveau de scolarité augmente plus le taux d'activité augmente.

Le taux d'activité des personnes ayant de 0 à 8 années d'études continue de diminuer passant de 46,1% en 1975 à 44,7% en 1978, alors que le taux d'activité des diplômés d'universités passe de 84,7% à 86,1%.

2.2 Catégories d'emploi: emploi à temps plein, emploi à temps partiel

Des enquêtes effectuées dans le cadre de l'opération Relance, [3] auprès des finissants diplômés et non-diplômés, non aux études, du secteur professionnel au niveau collégial au Québec révèle que ces derniers travaillaient à temps plein dans une proportion variant de 80,0% à 84,0% entre 1973 et 1976. En 1978, ces diplômés et non-diplômés détenaient un emploi à temps plein dans une proportion de 78%; ce qui équivaut à une baisse de près de 3% entre 1976 et 1978.

Au niveau du secteur général, les finissants de juin 1977 (non aux études), détenaient un emploi à temps plein dans une proportion de 75%, ceci 14 mois après la fin de leurs études.

La situation d'ensemble en 1978 des finissants diplômés et non-diplômés au niveau collégial, qui se destinent à l'emploi, s'établissait comme suit: 77,0% travaillaient à temps plein et 9,5% à temps partiel. [2] Au niveau collégial il faut considérer le fait que près de 40% des finissants continuent leurs études supérieures et que ceux du secteur professionnel se destinent majoritairement vers le marché du travail à la fin de leurs études.

Au niveau universitaire, une enquête effectuée en 1978 auprès des finissants de 1974-1975, environ 30 mois après la fin de leurs études, montre que 90,6% détenaient un emploi à temps plein et 5,0% à temps partiel. [8] Le temps de recherche d'un premier emploi à temps plein était d'environ 4,3 semaines pour l'ensemble des diplômés. [2] Ce qui tend à prouver que les diplômés d'universités ont une situation favorable sur le marché du travail, en considérant, bien sûr, les conditions économiques qui prévalaient alors dans les années

1974 et 1975. A défaut de données plus récentes sur la situation de l'emploi des diplômés d'universités,nous sommes cependant enclin à croire que la proportion de finissants qui détiennent un emploi à temps plein a diminué compte tenu du durcissement du marché du travail au Québec, surtout dans le domaine de la main-d'oeuvre hautement qualifiée où la demande est déficiente par rapport à l'offre depuis quelques années.

En général, on constate que les finissants diplômés et non-diplômés (non aux études) du secteur professionnel au niveau collégial travaillent dans une plus grande proportion à temps plein que ceux du secteur général. De plus, selon la tendance générale observée au Québec, on peut croire que l'emploi à temps partiel prendra de plus en plus d'ampleur compte tenu des conditions difficiles d'embauche auxquelles les nouveaux finissants du postsecondaire auront à faire face.

Quant à situer les finissants du niveau universitaire par rapport à ceux du niveau collégial, en considérant le fait que les enquêtes ont été effectuées à des moments bien différents, toute comparaison devient difficile.

2.3 Emploi et occupation selon les catégories de disciplines

Nous parlerons ici principalement des finissants du secteur professionnel du niveau collégial parce que, d'une part ils se destinent majoritairement à l'emploi à la fin de leurs études, et d'autre part, les seules données disponibles à ce sujet ne concernent que ces diplômés.

Au niveau collégial, en ce qui concerne le secteur professionnel, de 1973 à 1976, on constate que les finissants spécialisés dans le domaine de la santé, près de 22%,ont une situation générale de travail meilleure que celle des autres disciplines. En effet, ils se trouvent de l'emploi assez rapidement et travaillent à temps plein en très grande majorité,

88% environ en 1973, 1974 et 1975, et 81,0% en 1976, en particulier pour les techniques infirmières. [8]

En 1978, la situation de l'ensemble des finissants du secteur des techniques biologiques (santé), demeure sensiblement la même à quelques exceptions près. Les techniques infirmières et médicales, par exemple, ont vu leur situation passer de très bonne à moyenne en moins de deux ans, ce qui signifie un léger recul pour ces disciplines où l'on retrouve la grande majorité des finissants en techniques biologiques.

De 1973 à 1976, la situation dans le secteur des techniques physiques et des arts (8% du total): mécanique, technique minérale, aménagement, communication, arts appliqués aéronautique etc., est plus désavantageuse. En somme, ils sont moins nombreux à travailler à plein temps mais par contre ils ont une certaine rapidité à trouver de l'emploi. En 1978, la situation n'a guère évolué, sauf pour les finissants en techniques physiques qui ont amélioré considérablement leur position en passant de désavantageuse à très bonne. [2]

Nous observons, de 1973 à 1976, que les finissants des autres disciplines, près de 70%, ont une situation générale que l'on peut qualifier de moyenne par rapport aux autres domaines d'études mentionnés précédemment. On remarque que 20% des finissants n'ont pas d'emploi à temps plein.

En 1978, la situation observée semble encore très bonne pour les diplômés du secteur des techniques biologiques, en progression pour les diplômés des techniques humaines et de l'administration. [2]

Cependant, la situation future des finissants spécialisés dans le domaine de la santé sera beaucoup plus difficile qu'elle ne l'est actuellement. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner les prévisions qui indiquent une expansion moins rapide de ce secteur, une baisse considérable du nombre de débouchés, ainsi qu'une certaine saturation dans ce domaine qui a pour effet d'entraînement de rendre cette spécialité de plus en plus contingentée. [8]

Pour les finissants spécialisés dans les techniques physiques et les arts, qui ont une situation générale plus désavantageuse, ceux-ci ont vu leur situation (communication, aménagement et mécanique) s'améliorer avec le temps. Cependant, avec un nombre de finissants assez considérable et une situation déjà peu reluisante, certains finissants risquent de se retrouver dans une certaine insécurité d'emploi ou de travailler en dehors de leur spécialité. [8] Ce qui peut entraîner les sous-emploi des compétences.

Ainsi, pour certaines disciplines, la sonnette d'alarme est déjà déclenchée alors que pour d'autres les premiers signes d'un malaise général apparaissent peu à peu. Dans l'ensemble, on constate que moins de 30% des finissants risquent de voir leur situation générale se détériorer à divers degrés. Pour ceux qui restent et qui ont une situation générale dite moyenne on peut penser que celle-ci se maintiendra plus ou moins. En somme, la situation de l'ensemble des finissants du secteur professionnel au niveau collégial semble tendre vers une moyenne générale.

Au niveau universitaire, l'enquête effectuée en 1978, auprès des finissants de 1974-1975, démontre que les diplômés en sciences de l'éducation, en administration, en sciences appliquées et en sciences de la santé sont ceux qui travaillent le plus

à temps plein, de 90% à 95%. [1] Ce sont les étudiants en arts et musique (78%), en lettres (81,3%) et en sciences humaines (87,5%) qui travaillent le moins à temps plein. [1]
On constate de plus que les diplômés en sciences humaines et sociales ont de sérieux problèmes à trouver un emploi comparativement aux autres disciplines.

En ce qui a trait aux principales occupations des diplômés du niveau universitaire, la majorité des emplois en 1978 se trouvent dans l'enseignement; 38,8% pour le 1^{e} cycle et 34,3% pour les 2^{e} et 3^{e} cycles. Les occupations, enseignants et personnel assimilé, directeurs, administrateurs et personnel assimilé regroupent environ 57% des occupations de l'ensemble des diplômés d'universités. [1] En 1978, pour l'ensemble des finissants du niveau collégial, la majorité des emplois se trouvent dans la catégorie du personnel administratif et travailleurs assimilés (35,6%) et le personnel médical, les techniciens de la santé et travailleurs assimilés (14,2%). Au secteur professionnel, le personnel administratif (31%), le personnel médical, les techniciens de la santé et travailleurs assimilés (21%) et les travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques (10%) regroupent environ 62% des emplois des sortants. Au secteur général, 60% des emplois des sortants se retrouvent dans les catégories du personnel administratif (42%) et des travailleurs spécialisés dans la vente et les services (18%).

Les débouchés qui s'offrirent aux diplômés de certaines disciplines ont peu de chances de s'améliorer dans l'immédiat, et risquent même de se restreindre avant de connaître une reprise peut-être dans la seconde moitié des années 80. [14]
Au Canada, il semble que le niveau de saturation soit dépassé dans certains domaines, comme les sciences infirmières et les services sociaux. [14]

Ainsi, par exemple, avec la baisse du taux de natalité et la baisse des effectifs scolaires aux niveaux élémentaire et secondaire on prévoit une forte baisse de la demande d'enseignants, alors que l'on observe une hausse continue du nombre de nouveaux bacheliers. L'écart ne cesse de s'accroître entre le nombre de postes dans les professions administratives libérales et techniques et le nombre de jeunes sortants du postsecondaire cherchant un emploi. [14] La concurrence est de plus en plus forte entre les finissants du postsecondaire, mais l'orientation vers les programmes à caractères pratiques au niveau collégial peut contribuer à faire hausser les effectifs des collèges au détriment des universités d'ici quelques années.

2.4 Secteurs d'embauche

2.4.1 Principaux secteurs industriels d'embauche des diplômés du postsecondaire

En 1978, les principaux secteurs d'activité où l'on retrouve les finissants du niveau collégial sont les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (35,6%) le secteur secondaire (18,5%), principalement l'industrie manufacturière, le commerce (13,4%), les finances, assurances et immeubles (11,1%) et l'administration publique (10,4%). Ces cinq secteurs regroupent environ 90% des emplois des diplômés du niveau collégial au Québec.

Au secteur professionnel et au secteur général on retrouve les mêmes secteurs d'embauche que ceux mentionnés précédemment alors qu'environ 90% et 89% des emplois sont concentrés dans ces cinq secteurs.

Au niveau universitaire, les principaux secteurs d'embauche

sont les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels avec 70,5% , soit 69,8% pour le 1^{e} cycle et 74% pour les 2^{e} et 3^{e} cycles, et l'administration publique avec 12,6%, soit 12,3% au 1^{e} cycle et 14,2% pour les 2^{e} et 3^{e} cycles. Ces deux secteurs regroupent environ 83% des emplois des diplômés d'universités au Québec en 1978.

En somme, les emplois des diplômés du postsecondaire se retrouvent majoritairement dans le secteur des services sociaux, commerciaux, industriels et personnels, secteur où 30% des emplois de l'ensemble du Québec sont concentrés en 1979.

2.4.2 Evolution de l'emploi dans les principaux secteurs industriels d'embauche des sortants du postsecondaire

Si on analyse l'évolution de l'emploi par secteur d'activité au Québec de 1975 à 1979, on constate que les deux principaux secteurs d'embauche des diplômés d'universités ont connu des hausses importantes de l'emploi. Le secteur des services, par exemple, a connu une augmentation de 96,000 emplois (14,2%); ce qui équivaut à une hausse annuelle moyenne de 24,000 emplois (3,4%), alors que dans l'administration publique on enregistre une hausse de 15,000 emplois (8,7%), pour une moyenne annuelle de 3,750 emplois (2,1%).

En ce qui concerne le secteur secondaire, où l'on retrouve près de 19% des diplômés du niveau collégial, on constate une augmentation de seulement 1,000 emplois (0,1%) entre 1975 et 1979 et ceci après une forte baisse en 1977, 33,000 emplois, et une importante reprise en 1979 avec la création nette de 19,000 emplois (2,7%).

Le secteur des services, le commerce, et l'administration publique ont connu des hausses de l'emploi beaucoup plus im-

portantes que celles enregistrées dans l'ensemble du Québec entre 1975 et 1979, soit 12,2%, 9,5% et 8,7% respectivement contre seulement 6,9% pour l'ensemble du Québec.

Si on examine l'offre de main-d'oeuvre, on constate qu'entre 1975 et 1979, que le nombre de diplômés du postsecondaire a augmenté d'environ 14,000 soit près de 33%, dont 4700 (24%) au niveau universitaire et 9,300 (40%) au niveau collégial. Cependant, en considérant le fait que près de 40% des diplômés du collégial poursuivent leurs études à un niveau plus avancé, on obtient ainsi une hausse de 10,400 nouveaux diplômés qui arrivent effectivement sur le marché du travail entre 1975 et 1979.

L'offre de main-d'oeuvre hautement qualifiée est en pleine expansion. Le nombre de nouveaux diplômés qui arrivent effectivement sur le marché du travail passa de 33,700 en 1975 à 44,100 en 1979; pour une augmentation de 6,95% par an. Pendant cette même période l'emploi total au Québec augmente de 168,000 (6,9%) dont près de 149,000 dans les secteurs des services, du commerce et de l'administration publique. L'embauche se maintient aux environs de 37,250 emplois par an soit 2,8% dans ces secteurs.

Cependant l'offre de main-d'oeuvre hautement qualifiée est supérieure à la demande, un des principaux secteurs visés est le domaine de l'enseignement. On constate au Canada que la demande a diminué des deux tiers en quelques années (1969 à 1976) alors que le nombre de nouveaux bacheliers qui s'orientent dans l'enseignement a plus que doublé pendant ce temps. [14]

En comparant l'offre et la demande à un niveau aussi général, il est assez difficile d'évaluer correctement la situation

de l'emploi pour chaque discipline du postsecondaire. Pour évaluer les perspectives d'emploisde ces diplômés il faudrait connaître la demande de diplômés dans chaque profession ou branche d'activité et établir ainsi une relation directe entre l'offre et la demande: ce qui est pratiquement impossible à réaliser. Le seul secteur où nous avons assez d'information sur l'offre et la demande, est le secteur de l'enseignement qui englobe près de 38% des diplômés d'universités, il sert donc de baromètre pour évaluer la situation des nouveaux diplômés.

Cependant, si on regarde l'offre de main-d'oeuvre, qui dépasse de beaucoup le nombre de nouveaux emplois exigeant ce niveau d'étude, on enregistre 44,100 nouveaux arrivants en 1979, alors que l'emploi global a augmenté de 81,000 dans l'ensemble du Québec. Il semble peu probable que l'économie québécoise ait réussi à absorber tout ces nouveaux venus compte tenu du ralentissement marqué de la demande de main-d'oeuvre plus qualifiée depuis quelques années. Cet écart croissant entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre qualifiée est particulièrement marquée dans l'enseignement. On compte 9337 nouveaux bacheliers (38%) qui se destinent à l'enseignement en 1979, ce qui est de loin supérieur à la demande actuelle dans ce secteur en considérant la baisse continuelle des effectifs scolaires amorcée depuis quelques années.

Beaucoup de diplômés du milieu et de la fin des années 1970 ont eu d'importantes difficultés à se trouver un emploi et il semble que cette situation ne s'améliorera pas d'elle-même à court terme.

4.3 Embauche dans la fonction publique fédérale et provinciale

L'administration publique, après le secteur des services, vient au second rang comme employeur de la main-d'oeuvre qualifiée. Au Canada, à la fin des années 1970, environ un tiers des diplômés des collèges et des universités étaient directement touchés par ce secteur. [12] Si on inclut l'enseignement, on retrouve près de 45% des diplômés d'universités dans le secteur public.

Dans la fonction publique fédérale, où l'on observe une baisse assez régulière de la création d'emploi, la proportion des diplômés engagés est tombée de 6,4% en 1973 à 4% en 1977. L'emploi total a baissé de 13,000, passant de 273,000 en 1976 à 260,000 en 1979, soit une baisse annuelle moyenne d'environ 1%, alors que le nombre de candidats (diplômés) a augmenté de 66% passant de 15,000 en 1973 à 25,000 en 1977. Au cours de la même période l'embauche se maintient autour de 1,000 par année, les principales disciplines d'embauche étant le commerce, la gestion ou l'administration des affaires (48%), le génie (10%), l'informatique (6%). Les diplômés en sciences humaines ne représentent que 3,8% du personnel employé dans la fonction publique fédérale. [12]

Au Québec, le taux d'accroissement annuel moyen des effectifs totaux de la fonction publique est de 1,01% entre 1975-1976 et 1979-1980, alors qu'il est de 1,68% dans l'ensemble du Québec. L'année la plus remarquable pour l'embauche fut 1977-1978 avec la création nette de 3,411 nouveaux emplois, l'emploi à temps partiel haussant plus rapidement que l'emploi à temps plein. Depuis 1978, la croissance des effectifs a ralenti considérablement pour atteindre la croissance zéro (0,1%) en 1980. N'ayant aucune données précises concer-

nant les principales disciplines d'embauche de la main-d'oeuvre qualifiée dans la fonction publique québécoise, nous pouvons supposer qu'elles ne diffèrent guère de celles énoncées précédemment dans le cas de l'administration publique fédérale.

Compte tenu de la réduction de la croissance des effectifs amorcée depuis le milieu des années 1970, au niveau des deux paliers de gouvernement, on peut s'attendre à un ralentissement de l'embauche dans l'administration publique en particulier pour les diplômés en sciences humaines où la demande est moins forte.

A mesure que s'accroît le nombre de jeunes bacheliers à la recherche d'un emploi leur position sur le marché du travail se détériore de plus en plus. Les nouveaux diplômés sont ainsi enclins à présenter des demandes d'emploi à divers employeurs éventuels, compte tenu de la forte croissance de l'offre de main-d'oeuvre qualifiée et de la concurrence grandissante entre les nouveaux candidats du postsecondaire depuis quelques années.

Ainsi, au cours de la première moitié de 1977, 33% de tous les candidats à des emplois de bureau dans la fonction publique fédérale détenaient un diplôme universitaire ou un diplôme collégial, alors qu'on exige une 10^{e} année. [12]
Un autre facteur qui témoigne des problèmes que rencontrent les diplômés est l'évolution des salaires. Au Canada, si on compare le salaire initial des bacheliers dans le secteur privé avec les gains moyens de l'ensemble des travailleurs du secteur privé, on constate que la proportion du premier par rapport au second a diminué passant de 118% en 1968 à 88% en 1977, défavorisant ainsi les bacheliers. [13]

TABLEAU VI

Emploi, selon le niveau de scolarité, Québec, 1975-1979

Niveau de scolarité	1975		1976		1977		1978		1979	
	nombre '000	%	nombre '000	%	nombre '000	%	nombre '000	%	nombre '000	%
0 à 8 années	647	26,58	607	24,71	575	23,25	590	23,41	583	22,4
Etudes secondaires	1 025	42,11	1 106	45,03	1 153	46,62	1 174	46,59	1 270	48,8
Etudes post-secondaires partielles	189	7,26	199	8,11	199	8,09	173	6,87	150	5,76
Certificat ou diplôme post-secondaire	349	14,33	324	13,19	318	12,86	346	13,73	341	13,10
Degré universitaire	225	9,24	220	8,96	227	9,18	237	9,40	258	9,94
TOTAL	2 434	100,00	2 456	100,00	2 473	100,00	2 520	100,00	2 602	100,00

Sources: Statistique Canada. Moyennes annuelles de la population active, 1975-1978 (71-529) ; La population active (71-001).

TABLEAU VII

Taux d'activité, selon le niveau de scolarité, Québec, 1975-1978

Niveau de scolarité	1975	1976	1977	1978
0 à 6 années	46,1	44,9	44,1	44,7
Etudes secondaires	59,7	60,2	61,0	61,9
Etudes post-secondaires partielles	64,9	63,4	66,3	67,3
Certificat ou diplôme post-secondaires	74,4	74,2	74,3	75,4
Grade universitaire	84,7	84,3	85,0	86,1
TOTAL	58,5	58,3	58,9	59,7

Source: Statistique Canada. Moyennes annuelles de la population active, 1975-1978 (71-529).

TABLEAU VIII

Occupation des sortants du niveau collégial, selon le statut scolaire, Québec, 1978

Occupations	Statut scolaire		
	Général %	Professionnel %	Total %
Personnel administratif et travailleurs assimilés	16,8	18,8	35,6
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	1,7	12,5	14,2
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	1,8	5,7	7,5
Travailleurs spécialisés dans la vente	4,2	3,4	7,6
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	1,8	3,2	5,0
Travailleurs spécialisés dans les services	3,0	2,4	5,4
Enseignants et personnel assimilé	0,8	1,9	2,7
Travailleurs du bâtiment	1,5	1,9	3,4
Autres	8,6	10,0	18,6
TOTAL	40,2	59,8	100,0

Source: Ministère de l'Education, Direction des politiques et des plans, Relance 1978, Québec, 1979

TABLEAU IX

Répartition des occupations des diplômés d'universités, selon le cycle d'études, Québec, 1978

Occupations	Cycles d'études	
	1e cycle %	2e et 3e cycles %
Enseignants et personnel assimilé	38,8	34,3
Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	18,7	24,3
Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	12,1	9,6
Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes	12,1	19,4
Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	9,8	7,6
Autres	8,5	4,8
TOTAL	100,0	100,0

Source: Ministère de l'Education, Direction des politiques et des plans, Relance à l'université, Québec, 1979

TABLEAU X

Principaux secteurs industriels d'embauche des sortants du niveau collégial, selon le statut scolaire, Québec, 1978

Secteur d'activité	Statut scolaire		
	Général %	Professionnel %	Total %
Secteur primaire	0,7	1,9	2,6
Secteur secondaire	7,6	10,9	18,5
Secteur tertiaire	31,8	47,1	78,9
- Transports, communications et autres services publics	3,8	4,7	8,5
- Commerce	7,6	5,8	13,4
- Finances, assurances et affaires immobilières	5,0	6,1	11,1
- Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels	10,8	24,7	35,5
- Administration publique	4,6	5,8	10,4
TOTAL	40,1	59,9	100,0

Source: Ministère de l'Education, Direction des politiques et des plans, Relance 1978, Québec 1979

TABLEAU XI

Principaux secteurs industriels d'embauche des diplômés d'universités, selon le cycle d'études, Québec, 1978

Secteur d'activité	Cycles d'études		
	1e cycle %	2e et 3e cycles %	total %
Secteur primaire	1,2	0,4	1,1
Secteur secondaire	7,6	5,3	7,2
Secteur tertiaire	91,2	94,3	91,7
- Transports, communications et autres services publics	3,1	1,5	2,8
- Commerce	2,5	3,1	2,6
- Finances, assurances et affaires immobilières	3,5	1,5	3,2
- Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels	69,8	74,0	70,5
- Administration publique	12,3	14,2	12,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Source: Ministère de l'Education, Direction des politiques et des plans, Relance à l'université, Québec, 1979

TABLEAU XII

Emploi par activité économique, Québec, 1975-1979

Secteurs d'activité	1975 ('000)	1976 ('000)	1977 ('000)	1978 ('000)	1979 ('000)
Secteur primaire	117	122	120	125	122
Secteur secondaire	727	734	701	704	723
Secteur tertiaire	1 594	1 600	1 652	1 692	1 757
- Transports, communications et autres services publics	230	214	204	223	238
- Commerce	400	411	428	420	438
- Finances, assurances et affaires immobilières	118	120	133	133	124
- Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels	674	688	706	738	770
- Administration publique	172	167	181	178	187
TOTAL	2 434	2 456	2 473	2 521	2 602

Source: Statistique Canada. Enquête sur la population active. Bureau de la statistique du Québec, Service des statistiques générales.

TABLEAU XIII

Nombre de grades décernés, selon le niveau, Québec, 1975-1980

Années	Non-universitaires	Universitaires		
		Baccalauréat et premiers grades professionnels	Maitrises et doctorats	Total
1975	23223	17142	2698	19840
1976	26686	16828	2845	19673
1977	26305	19258	3152	22410
1978	29873[P]	20669	3191	23860
1979	32565[E]	21000	3570	24570
1980	-	21600	3710	25310

P: Préliminaire
E: Estimation

Sources: Statistique Canada. L'éducation au Canada, Revue statistique pour 1978-1979 (81-229); Statistique de l'enseignement - Estimations (81-220).

TABLEAU XIV

Effectifs dans la Fonction publique provinciale, selon le type d'emploi, 1975 - 1980

ANNEES	Temps plein		Temps partiel		TOTAL	
	Nombre	Taux de variation (%)	Nombre	Taux de variation (%)	Nombre	Taux de variation (%)
1975 - 1976	59 385	-	10 404	-	69 789	-
1976 - 1977	57 311	-3,5	10 745	3,3	68 056	-2,5
1977 - 1978	59 123	3,2	12 344	14,9	71 467	5,0
1978 - 1979	61 128	3,4	11 516	-6,7	72 644	1,6
1979 - 1980	61 967	1,4	10 746	-6,7	72 713	0,1

Source: Gouvernement du Québec, Conseil du trésor, Budget 1978-1979; Budget 1979-1980.

CHAPITRE 3

LE CHÔMAGE CHEZ LES DIPLÔMÉS DU POSTSECONDAIRE

3. LE CHÔMAGE CHEZ LES DIPLÔMÉS DU POSTSECONDAIRE

3.1 Le taux de chômage et le niveau d'instruction

Le taux de chômage varie en sens inverse du niveau de scolarité: plus la scolarité augmente, plus le chômage est faible. Cependant quelque soit le niveau de scolarité, le taux de chômage des jeunes québécois (17,8%) est plus élevé que celui des actifs de 25 ans et plus (7,5%), en 1977.

Les personnes ayant de 0 à 8 années de scolarité constituent environ 29% des chômeurs au Québec en 1975 et environ 23,8% en 1979. Quant à la main-d'oeuvre québécoise possédant un diplôme postsecondaire ou universitaire, sa situation demeure stable, représentant 23% de la population active et 12 à 13% de l'ensemble des chômeurs. Ce sont les personnes possédant des études secondaires qui constituent la plus grande part des chômeurs, 51% en 1975 et 56,6% en 1979.

De 1975 à 1979, on constate que les personnes ayant des études secondaires sont celles qui chôment le plus, 9,7% en 1975 et 11,0% en 1979, comparativement à 8,1% et 9,6% pour l'ensemble du Québec. Ce taux a baissé à 2,9% en 1975 et 3,8% en 1979 pour les diplômés d'universités. Les moins instruits sont plus défavorisés sur le marché du travail que les gens plus scolarisés. Cependant, l'écart croissant entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre hautement qualifiée pourrait changer ce rapport.

3.2 Le chômage chez les nouveaux diplômés selon les disciplines d'études

Une enquête effectuée auprès des sortants diplômés et non diplômés, de 1975 à 1976, du secteur professionnel au niveau

collégial, révèle un taux de chômage de 8,0% en 1976 et une durée moyenne de chômage, sur une période de sept mois, de 2,4 semaines en 1975 et 3,2 semaines en 1974. [8] Pendant cette même période la situation par catégories de disciplines s'établissait ainsi: les finissants spécialisés dans le domaine de la santé, techniques biologiques, soit près de 22%, ont une durée de chômage plus courte et ont une situation d'ensemble meilleure que celle des autres disciplines. Ainsi, par exemple, dans certains domaines, comme les arts, on chôme beaucoup plus longtemps.

Pour les finissants des autres disciplines (70%) la durée de chômage est plus ou moins longue et ils ont une situation générale que l'on peut qualifier de moyenne par rapport aux autres disciplines.

En 1978, une enquête effectuée auprès des finissants de 1977, montre une nette détérioration de la situation des sortants du secteur professionnel, alors qu'on enregistre un taux de chômage de 12,3%; ce qui équivaut à une hausse de 4,3% en deux ans. On constate aussi un taux de chômage de 13,5% pour l'ensemble des sortants du niveau collégial, et de 15,4% pour les sortants du secteur général. [2] Sur une période de 14 mois la durée moyenne de chômage est de 7,3 semaines pour l'ensemble des sortants qui se destinent à l'emploi, soit 6,5 semaines pour le secteur général et 9,0 semaines pour le secteur professionnel. Ainsi, les finissants du secteur professionnel chôment plus longtemps, soit près de 4 fois plus longtemps qu'en 1975. Toutefois, les finissants du secteur général chôment plus (15,4%) mais la durée moyenne de chômage est moins longue lorsque l'on chôme.

Le taux de chômage observé en 1978, chez l'ensemble des sortants de 1977, au niveau collégial est de loin supérieur à celui enregistré chez les personnes ayant un certificat ou un diplôme

postsecondaire, 13,5% comparativement à 7,6%. Il semble que le taux enregistré selon le niveau de scolarité sous-estime grandement la situation des nouveaux diplômés du niveau collégial.

En 1978, pour les sortants du collégial qui travaillent à temps plein, le temps de recherche pour trouver un premier emploi à temps plein après la fin des études est de 5,6 semaines, alors que 35% ont eu des problèmes à obtenir leur emploi, et près de 44% détiennent un emploi qui correspond très peu à leurs études. [2]

En somme, les diplômés du collégial éprouvent de plus en plus de difficultés à se trouver un emploi, correspondant à leurs capacités et à leurs attentes, ils chôment plus et plus longtemps.

Au Québec, au niveau universitaire , une enquête effectuée en 1978, auprès des diplômés de 1974-1975, donne les résultats suivants: un taux de chômage de 4,4%, soit 4,7% au 1^{e} cycle et 2,2% aux 2^{e} et 3^{e} cycles, une durée moyenne de chômage de 20 semaines, soit 19 semaines au 1^{e} cycle et 27 semaines aux 2^{e} et 3^{e} cycles. [1] On remarque une période de chômage plus longue pour ceux des 2^{e} et 3^{e} cycles, on chôme moins, mais le chômage risque de se prolonger plus longtemps lorsqu'on chôme. [1] En 1976, aux Etats-Unis, on enregistrait un taux de chômage de 7% chez les bacheliers de 1975, alors qu'en Ontario 8,4% des bacheliers de 1975 étaient sans emploi. [14]

La durée moyenne de chômage est de 16,4 semaines en 1976, 16,0 semaines en 1977 et 16,7 semaines en 1978 pour l'ensemble des diplômés d'universités au Québec. Pour la durée moyenne de chômage, les diplômés en arts et musique et en sciences appliquées sont ceux dont le nombre moyen de semaines

de chômage est le plus élevé soit 30,1 semaines et 19,6 semaines respectivement. Ceux qui chôment le moins longtemps sont les diplômés en sciences de la santé, 13,5 semaines et en sciences pures 15,4 semaines.

La situation d'ensemble des diplômés selon les catégories de disciplines s'établit ainsi: les diplômés en lettres (10%) et en arts et musique (8,7%) ainsi que les diplômés en sciences pures (2,0%), en sciences de la santé et en sciences de l'éducation (2,3%), sont ceux qui ont les taux de chômage les plus élevés et les plus bas respectivement. [13]

En considérant le fait que l'enquête effectuée en 1978 auprès des diplômés d'universités de 1974-1975 a été réalisée 30 mois après la fin de leurs études, comparativement à 14 mois pour les diplômés du niveau collégial, toute comparaison entre ces derniers devient difficile. En effet, les diplômés d'universités ont bénéficié de deux fois plus de temps que ceux du collégial pour se trouver un emploi, ce qui peut influer sur le taux de chômage observé.

De nombreux facteurs contribuent à diminuer les possibilités d'embauche des nouveaux diplômés depuis la fin des années 1970. On retrouve entre autres: la baisse de la demande d'enseignants, principale occupation des nouveaux bacheliers, la hausse de la population active, la forte concurrence de la part des nouveaux diplômés qui arrivent en grand nombre chaque année ainsi que le ralentissement de la croissance de l'administration publique, ne feront qu'empirer la situation à court terme. Les principales conséquences étant un chômage accru, le sous-emploi et/ou la surenchère possibles des titres, [14] c'est-à-dire

l'augmentation des exigences reliées à des postes auparavant de niveau non-universitaire. En 1976, aux Etats-Unis, on constate un taux de sous-emploi de 25% chez les diplômés d'universités, un an après la fin de leurs études. [14] Beaucoup d'étudiants, face à cette situation, envisagent ainsi de poursuivre leurs études plus longtemps.

Un autre indicateur du rétrécissement du marché du travail est le rapport entre le salaire d'un diplômé et le salaire dans l'industrie. Alors que le salaire mensuel de début des diplômés a plus que doublé entre 1965 et 1977 passant de $435 à $935, la rémunération moyenne dans l'industrie a presque triplé, passant de $394 à $1,086. [14]

3.3 Chômage par profession

Les personnes ayant comme profession l'administration et professions libérales, qui requiert en grande partie des études postsecondaires, ont le plus bas taux de chômage de l'ensemble des professions, 3,2% en 1975 et 4,4% en 1979. Cependant, ces derniers constituent en 1975 près de 8,4% de l'ensemble des chômeurs comparativement à 5,1% pour ceux du commerce et 3,7% pour ceux des transports. Entre 1975 et 1979, le nombre de chômeurs dans cette profession a progressé plus rapidement que la majorité des professions, passant de 18,000 à 30,000; soit une hausse de 67%.

Même si le nombre de chômeurs a considérablement haussé dans l'administration et les professions libérales, il n'en demeure pas moins que l'emploi a continué lui aussi à progresser, passant de 541,000 en 1975 à 641,000 en 1979; soit la plus forte augmentation de toutes les professions. Au Québec le nombre de nouveaux diplômés du postsecondaire se destinant à l'emploi a augmenté de près de 30% (10,000) pendant ce temps et il semble que l'économie québécoise n'a pas réussi à ab-

sorber complètement les nouveaux arrivants. En considérant le fait que depuis quelques temps la population active augmente plus rapidement que l'emploi par profession, le taux de chômage est donc élevé, ce phénomène étant observé autant au niveau des professions que de l'ensemble du Québec. Ainsi, par exemple, entre 1975 et 1979, le nombre de chômeurs a presque doublé dans les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels, passant de 41,000 à 75,000. Le nombre de chômeurs par secteur d'activité économique fait référence au dernier endroit où l'individu a travaillé. Il en est de même dans l'administration publique où l'on retrouve 6,000 chômeurs de plus en 1979. Ce qui témoigne de la faible croissance des nouveaux débouchés dans ces secteurs. Dans les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels, où l'on retrouve la majorité des diplômés au postsecondaire, le taux de chômage demeure l'un des plus élevés en 1979 (8,9%), avec le commerce (8,4%). Ce secteur occupe une part de plus en plus importante en ce qui a trait au nombre de chômeurs, en 1975 les services constituent 19,2% de l'ensemble des chômeurs et 27,0% en 1979; soit une hausse de près de 7,8%.

Ainsi, les nouveaux diplômés qui arrivent chaque année sur le marché du travail, et qui se dirigent principalement vers les services socio-culturels, commerciaux et personnels et l'administration publique, devront dans l'avenir faire face à un marché de plus en plus restreint dans ces secteurs. En particulier dans l'administration publique où la demande de nouveaux diplômés du postsecondaire, surtout les universitaires, est déficiente par rapport à l'offre depuis quelques années. Situation qui ne devrait guère changer à court terme pour l'ensemble des secteurs d'activité économique québécois.

Néanmoins les diplômés du postsecondaire ont une situation d'ensemble plus favorable que celle observée chez l'ensemble des travailleurs du Québec, où la taux de chômage est plus

que le double (10,9%) de celui observé chez les diplômés d'universités lors de l'enquête effectuée en 1978 (4,4%). De plus le taux de chômage est moins élevé chez les diplômés du postsecondaire que chez les jeunes de 15 à 24 ans avec un taux de chômage de 14,1% en 1975 et 18,4% en 1978.

Le surplus de l'offre par rapport à la demande et la diminution des salaires moyens ainsi que la surenchère des titres occasionnent de sérieuses pertes financières pour les diplômés du postsecondaire. Il peut être plus payant de devenir pompier à 20 ans que de faire un baccalauréat en sociologie par exemple. [7]

TABLEAU XV

Estimation du nombre de chômeurs et du taux de chômage, selon le niveau de scolarité, Québec, 1975 - 1979

Niveau de scolarité	1975		1976		1977		1978		1979	
	Nombre de chômeurs	Taux de chômage	Nombre de chômeurs	Taux de chômage	Nombre de chômeurs	Taux de chômage	Nombre de chômeurs	Taux de chômage	Nombre de chômeurs	Taux de chômage
	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%
0 à 8 années	63	8,9	61	9,1	68	10,5	75	11,2	66	10,2
Etudes secondaires[1]	110	9,7	121	9,9	155	11,9	170	12,7	157	11,0
Etudes post-secondaires partielles	15	7,3	20	8,9	26	11,4	23	11,6	18	10,9
Certificat ou diplôme post-secondaire	19	5,1	24	6,8	25	7,3	29	7,6	25	6,8
Degré universitaire	7	2,9	7	3,2	10	4,3	11	4,5	10	3,8
Total	214	8,1	233	8,7	284	10,3	307	10,9	277	9,6

[1] Comprend les personnes qui ont commencé ou complété leurs études secondaires, mais qui n'ont fait aucune étude postsecondaire.

Source: Statistique Canada. Enquête sur la population active.

TABLEAU XVI

Nombre de chômeurs et taux de chômage, par profession, Québec, 1975 - 1979

Profession	1975		1976		1977		1978		1979	
	Nombre de chômeurs	Taux de chômage	Nombre de chômeurs	Taux de chômage	Nombre de chômeurs	Taux de chômage	Nombre de chômeurs	Taux de chômage	Nombre de chômeurs	Taux de chômage
	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%
Administration et professions libérales	18	3,2	25	4,4	28	4,6	34	5,4	30	4,8
Travail de bureau	30	5,8	33	7,0	43	7,9	46	9,3	42	8,5
Commerce	11	4,3	15	5,7	19	6,5	24	8,5	18	6,0
Services	26	9,3	33	9,9	43	11,3	48	12,7	47	12,4
Professions du secteur primaire	12	12,4	14	11,9	16	14,7	12	13,9	15	12,9
Traitement des matières premières	40	7,8	46	8,8	57	9,7	56	11,5	45	8,9
Métiers de la construction	24	15,6	28	15,6	32	20,1	37	20,0	28	17,5
Transport	8	9,5	10	9,5	11	10,6	12	10,3	12	9,5
Manutention et autres métiers	11	9,6	11	9,6	14	9,7	13	11,4	15	12,3

Sources: Statistique Canada. Enquête sur la population active.
Bureau de la statistique du Québec, Service des statistiques générales.

TABLEAU XVII

Nombre de chômeurs et taux de chômage, par secteur d'activité économique, (1) Québec 1975-1979

Secteur d'activité	1975		1976		1977		1978		1979	
	Nombre de chômeurs	Taux de chômage	Nombre de chômeurs	Taux de chômage	Nombre de chômeurs	Taux de chômage	Nombre de chômeurs	Taux de chômage	Nombre de chômeurs	Taux de chômage
	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%
Secteur primaire	12	9,3	13	9,6	14	10,4	17	12,0	14	10,3
Secteur secondaire	73	9,2	84	10,3	99	12,4	106	13,1	84	10,4
Secteur tertiaire	95	5,6	121	7,0	149	8,3	163	8,9	155	8,1
- Transports, communications et autres services publics	14	5,7	14	6,1	14	6,4	18	7,5	18	7,0
- Commerce	28	6,5	34	7,6	42	8,9	45	9,7	40	8,4
- Finances, assurances et immeubles	3	2,5	6	4,8	9	6,0	8	5,7	7	5,3
- Services socio-culturels, commerciaux et personnels	41	5,7	55	7,4	69	8,9	76	9,3	75	8,9
Administration publique	9	5,0	12	6,7	15	7,6	16	8,2	15	7,4
Toutes les activités	213	8,1	233	8,7	283	10,3	306	10,9	277	9,6

(1) Dernier secteur d'activité économique où l'individu a travaillé.

Sources: Statistique Canada. Enquête sur la population active. Moyennes annuelles de la population active 1975 - 1978 (71-529).

DEUXIÈME PARTIE

DÉBOUCHÉS ET REMBOURSEMENT

CHAPITRE I

ÉVALUATION DES DÉBOUCHÉS APRÈS LA FIN DES ÉTUDES

1. EVALUATION DES DEBOUCHES APRES LA FIN DES ETUDES

Dans cette seconde partie nous analyserons certaines projections quantitatives en ce qui concerne les effectifs du postsecondaire, ceci à partir des données extraites d'une étude récente effectuée par Statistique Canada. Nous utiliserons en grande partie des données canadiennes, une telle étude ne semblant pas exister au Québec. En ce qui a trait à l'emploi, nous utiliserons les prévisions par secteur d'activité au Québec qui nous sont fournies par le Bureau de la statistique du Québec.

En comparant ainsi l'offre et la demande, on peut par la suite dégager les perspectives d'avenir pour les nouveaux diplômés du postsecondaire sur le marché du travail au Québec. Enfin, nous verrons dans quelle mesure les débouchés futurs qui s'offrent aux nouveaux diplômés du postsecondaire peuvent influencer la période de remboursement des prêts contractés par l'étudiant pendant ses études, par l'intermédiaire du Service des prêts et bourses.

1.1 Croissance des effectifs postsecondaires

Le nombre annuel d'entrants sur le marché du travail qui ont suivi des études postsecondaires a augmenté rapidement au cours de la dernière décennie. En particulier au Québec, où la réorganisation du système scolaire, en plus des divers changements démographiques, sociaux, économiques et politiques ont contribué à la croissance sans précédent des effectifs du postsecondaire.

Les effectifs à plein temps au niveau universitaire ont augmenté de 11% entre 1975 et 1980 alors qu'ils augmenteront de 0,78% de 1980 à 1981. Les effectifs non universitaires ont atteint un sommet en 1979 pour redescendre progressivement

par la suite en 1980 (4,165) et 1981 (6,300). L'étude réalisée par Statistique Canada montre qu'au Canada le nombre de titulaires d'un grade universitaire a doublé entre 1961 et 1971, puis leur nombre a augmenté de 75% entre 1971 et 1977. Il devrait presque doubler d'ici 1985 tandis que l'augmentation projetée de la population active pendant la même période n'atteindra que 35%. [14]

Pour l'ensemble de la population on projette une hausse du taux de fréquentation scolaire qui variera aux environs de 36% en 1985 comparativement à 26% en 1977.

Les projections canadiennes indiquent un nombre croissant de nouveaux arrivants. Le nombre de diplômés du postsecondaire susceptible d'arriver sur le marché du travail augmentera en moyenne de 105,000 par an de 1976 à 1985 au Canada, contre une augmentation de 90,000 au début des années 1970. [14] Ce qui constitue une augmentation considérable de la main-d'oeuvre qualifiée d'ici 1986 au niveau canadien. L'effectif total devrait rester stable jusqu'aux environs de 1982, puis baisser parallèlement à la baisse du groupe des jeunes de 18 à 24 ans. [14]

En ce qui concerne les effectifs non universitaires au Québec, qui représentent plus de la moitié du total des effectifs non universitaires au Canada, on prévoit une baisse des effectifs. L'effectif devant tomber de 136,000 en 1977 à 89,000 environ en 1986, soit une baisse d'un tiers en neuf ans; ce qui équivaut à une diminution annuelle moyenne de 5 000. La baisse devrait se poursuivre dans toutes les régions jusqu'au début des années 1990, pour des raisons essentiellement démographiques. En effet, l'explosion du nombre de naissances après la dernière guerre mondiale et la chute de la fécondité qui a suivie ont donné lieu à la formation d'une vague qui se propage

graduellement d'un groupe d'âge à l'autre. [14] On observe donc une modification constante de la structure par âge de la population active, et un vieillissement de la population active.

Si on analyse l'évolution de l'indice de croissance des effectifs postsecondaires à plein temps, au Québec, on constate que les effectifs totaux ont augmenté régulièrement pour atteindre un sommet en 1977-1978, pour baisser régulièrement jusqu'en 1986. Au niveau non universitaire, on remarque que l'indice baisse dès le début de 1979, demeure plus ou moins stable entre 1980 et 1982 et redescend de façon marquée jusqu'en 1986. Pour les universités, les effectifs augmentent régulièrement pour atteindre un sommet en 1979, diminuent considérablement de 1979 à 1982 et de façon plus régulière jusqu'en 1986. Les collèges connaîtront des baisses de l'indice de croissance des effectifs les plus importantes dans les années 1979 (11 points) et 1984 (9 points), alors que les universités enregistrent de fortes baisses pour 1985 (4 points) et 1986 (3 points).

Au Canada, le nombre de nouveaux entrants sur le marché du travail munis d'un diplôme d'études postsecondaires a plus que doublé entre 1966 et 1976, et il devrait continuer à augmenter lentement jusqu'en 1982, pour atteindre un sommet de 10% supérieur au niveau de 1976, puis se stabiliser. [14]

On constate ainsi que le nombre de sortants du postsecondaire au Québec, baisse de manière continue jusqu'au début ou milieu des années 1980. Néanmoins, l'arrivée de cette nouvelle main-d'oeuvre qualifiée d'ici 1985 n'améliorera pas à court terme la situation déjà précaire des diplômés sur le marché du travail.

Depuis quelques années, de nombreux facteurs ont contribué à

faire augmenter les effectifs postsecondaires, parmi lesquels on retrouve: l'importance accordée à l'instruction postsecondaire, le besoin d'enseignants, les perspectives d'emploi, et les subventions au niveau du gouvernement. Cependant, en considérant le fait que ces facteurs ont considérablement évolué depuis la fin des années 1970, l'évolution future des effectifs postsecondaires est sujette à de fortes fluctuations. On doit donc considérer ces projections (réalisées en 1977), comme un schéma "probable" de l'évolution des effectifs postsecondaires au Québec d'ici 1985.

En somme, pour les entrants possibles sur le marché du travail au niveau canadien, après le milieu des années 1980 on prévoit une baisse du nombre de jeunes cherchant du travail. [14] Alors que pendant la première moitié de 1980 on prévoit une augmentation soutenue du nombre de nouveaux entrants.

Nous n'avons pas de projection des entrants sur le marché du travail selon le domaine de spécialisation, mais on peut penser que les arts et l'éducation regrouperont encore la majorité des entrants. Au Canada, par exemple, les effectifs en arts et en sciencemet peut-être aussi en éducation, baisseront en proportion du total. On enregistrait 62% du total en 1976 et l'on prévoit une baisse de 16% d'ici dix ans, pour atteindre 46% du total en 1986. [14] D'autres disciplines comme: le commerce, les professions de la santé, le génie, par exemple, continueront à augmenter.

1.2 Prévision de l'emploi

Il s'agit ici d'analyser les prévisions de l'emploi par secteur d'activité au Québec, sans caractéristiques régionales, pour le milieu des années 1980.

Dans l'ensemble de l'économie, l'année 1981 sera la moins favorable en ce qui a trait à la création d'emplois. En effet, on constate une hausse de l'emploi de 37,000, pour un taux de variation annuelle de 1,39% comparativement à 3,13% et 2,76% en 1979 et 1980, où l'emploi a augmenté de 79,000 et 72,000 respectivement. [5] Pendant les cinq prochaines années, 56,000 emplois seront créés en moyenne par année. Après le creux prévu en 1981, la création d'emplois atteindra un sommet en 1983 pour redescendre graduellement par la suite jusqu'en 1985. En considérant le fait que la population active croîtra plus lentement jusqu'en 1985, on peut donc considérer les prévisions de l'emploi avec un certain optimiste car les personnes occupées pourront peut-être ainsi bénéficier de plus de possibilités sur le marché du travail. En effet, les années 1981-1985, avec 280,270 nouveaux emplois, seront meilleures que les années 1975-1980, avec 221,000 nouveaux emplois, alors que 44,200 emplois étaient créés en moyenne par année contre 56,000 en 1980-1985. [5] Cependant depuis 1970, on constate que la période des années 1970-1975, avec 323,000 nouveaux emplois, est de loin supérieure, alors que 64,600 emplois étaient créés en moyenne par année au Québec.

Le secteur primaire sera le plus touché dans le début des années 1980. Les années 1981 et 1982 étant les pi-

res années, alors que seulement 270 et 1,010 nouveaux emplois seront créés respectivement. Après 1982 s'amorce une croissance plus soutenue de l'emploi, soit une augmentation annuelle moyenne de 2,340 emplois d'ici 1985.

Pour le secteur tertiaire, où l'on retrouve la majorité des diplômés du postsecondaire, les variations annuelles de l'emploi seront assez régulière d'ici 1985. L'année 1981 étant cependant la moins favorable, avec 28,500 nouveaux emplois créés alors que la moyenne annuelle est d'environ 40,400 emplois pendant les cinq prochaines années pour ce secteur. Les années 1981-1985 s'avèrent moins favorables que les années 1975-1980 où près de 42,000 nouveaux emplois [5] étaient créés en moyenne par année, et moins performantes que les années 1970-1975 avec 55,200 nouveaux emplois par an. Les principaux domaines qui bénéficieront des hausses les plus importantes dans le secteur tertiaire sont: les services, les transports, communications et autres services publics et le commerce. Ainsi, par exemple, dans le commerce, l'emploi augmentera de 39,716 (8,45%) en cinq ans, soit une augmentation annuelle moyenne de 7,943 emplois. L'année 1983 étant la plus favorable pour ce secteur alors que près de 9,830 nouveaux emplois seront créés.

En ce qui concerne les transports, communications et autres services publics, on enregistre une augmentation du nombre de nouveaux emplois d'environ 40,000 (15,5%) d'ici 1985, ce qui équivaut à une variation annuelle moyenne de près de 8,000 emplois. Pour les services, plus de 20,000 nouveaux emplois seront créés annuellement pendant les cinq prochaines années. Le secteur des finances, assurances et affaires immobilières, sera le moins favorisé de tous, avec une augmentation annuelle moyenne d'environ 1,500 emplois, l'année 1984 étant le meilleure année avec 1,825 nouveaux emplois.

Dans l'administration publique, on prévoit la création de 13,984 nouveaux emplois d'ici 1985, soit environ 2,800 par année; ce qui est de loin inférieur aux années 1970-1975 et 1975-1980. Le milieu des années 1980 s'annonce ainsi moins favorable en ce qui a trait à la création d'emploi compte tenu des restrictions des dépenses et un ralentissement marqué de l'embauche dans ce secteur.

Les prévisions de l'emploi, jusqu'en 1985, par secteur au Québec, ne donnent pas d'indication sur la demande selon les divers niveaux d'enseignements. Nous n'avons aucune idée sur le nombre exact de nouveaux diplômés du postsecondaire, que ce soit en techniques infirmières ou en sciences de l'éducation qui seront en demande d'ici 1985.

En somme, on prévoit pour l'ensemble des secteurs de l'économie, une année creuse en 1981, une reprise en 1982 et 1983 et une baisse de la création d'emplois jusqu'en 1985. L'année 1983 marquera un sommet pour la première moitié des années 1980. Le secteur primaire connaîtra une expansion soutenue d'ici 1985, mais demeure le moins favorisé des trois secteurs jusqu'en 1982. Le secteur tertiaire,principalement les transports, communications et autres services publics, les services et le commerce, connaîtra pour sa part une croissance de l'emploi plus importante que les autres secteurs de l'économie québécoise.

1.3 Perspectives d'avenir sur le marché du travail pour les diplômés du postsecondaire

Après avoir analysé globalement les projections de l'offre de main-d'oeuvre qualifiée et de la demande par secteur au Québec, la question qui se pose maintenant est la suivante: comment se présente le marché du travail pour les nouveaux

sortants?

Comme on a pu le constater, (voir sections 1.1 et 1.2), il est assez difficile de comparer l'offre et la demande comme elles se présentent. L'offre est globale et ne tient pas compte des disciplines d'études, elle n'indique en fait qu'une tendance générale, alors que la demande de travailleurs par secteur ne fait aucune référence aux disciplines correspondantes (spécialités). Ce qui limite la présente analyse à des remarques plutôt générales en ce qui a trait aux perspectives d'avenir pour les nouveaux diplômés du postsecondaire.

Après l'analyse des phénomènes observés ces dernières années (Chapitres II et III), ainsi que des prévisions générales de l'offre et de la demande, il est donc possible de dégager les principales orientations futures en ce qui concerne les débouchés après la fin des études pour les diplômés du postsecondaire au Québec.

Ces dernières années, on a constaté certains phénomènes qui laissent croire à un ralentissement:

(1) La diminution des effectifs de l'élémentaire-secondaire, qui réduira la demande d'enseignants, principale occupation des bacheliers (38%).

(2) La baisse des effectifs du postsecondaire, qui fera diminuer la demande d'enseignants à ce niveau, secteur d'emploi pour les détenteurs de maîtrises et de doctorats.

(3) Les restrictions des dépenses décrétées depuis quelques années par l'administration publique fédérale et provinciale risquent de continuer. Ce qui entraînera un ralentissement

de l'embauche dans les services publics où l'on retrouve un grand nombre de diplômés du postsecondaire.

(4) On a déjà atteint une certaine saturation du marché du travail dans certains secteurs professionnels (techniques infirmières, droit, enseignement ...).

Il semble que la situation ne variera pas à court terme. En effet, l'augmentation lente de l'emploi prévue jusqu'en 1985, à un moment où le nombre de nouveaux arrivants du postsecondaire (l'offre) augmente à un rythme plus soutenu par rapport à la demande d'emplois exigeant ce niveau d'études, se soldera par une augmentation du chômage chez les diplômés du postsecondaire. Ainsi de plus en plus de diplômés seront obligés d'accepter des emplois qui n'exigent pas d'études postsecondaires, ce qui provoquera un relèvement des conditions requises pour les nombreux emplois. Ceci entraînera un sous-emploi des compétences (situation où les compétences excèdent les exigences de leur poste) et/ou une surenchère des titres où le niveau d'études est plus élevé pour de nouveaux postes. Le chômage et le sous-emploi des compétences semblent frapper davantage les diplômés en arts, en sciences humaines et sociales que les diplômés en génie, en sciences de la santé, en administration et les autres programmes à orientation professionnelle pratique [14].

L'employeur actuel recherche l'orientation pratique que semblent posséder les diplômés du collégial. Ceci entraîne donc une vive compétition entre les diplômés des collèges et des universités, étant donnée la croissance soutenue du nombre de nouveaux entrants sur le marché du travail qui doivent faire face à des politiques d'embauche plus restrictives dans certains secteurs comme ceux de la santé, de l'administration publique et de l'enseignement. Devant cette situation beaucoup de diplômés plutôt

que de chômer, envisagent donc de poursuivre plus longtemps leurs études, ce qui peut à la longue entraîner une sur-scolarisation des nouveaux finissants.

En ce qui concerne l'offre future, on prévoit que le nombre de nouveaux arrivants du postsecondaire au Québec, surtout des universités, baissera de manière continue jusqu'au début ou milieu des années 1980. Alors que la demande atteindra un creux en 1981, avec une légère reprise en 1982 et 1983, pour diminuer par la suite jusqu'en 1985. Malgré le caractère global de ces prévisions, on peut quand même envisager un certain déséquilibre à court terme entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre qualifiée.

En somme, le déséquilibre entre les demandeurs d'emploi et les postes disponibles exigeant un diplôme d'études postsecondaires s'accentuera probablement jusqu'au milieu ou début 1980. Après le milieu des années 1980, le nombre des entrants ayant un diplôme d'études postsecondaires commencera à baisser considérablement par rapport à la demande, ce qui améliorera peut-être de façon sensible les perspectives d'emploi des diplômés.

TABLEAU XVIII

Effectifs scolaires à plein temps, postsecondaire, Québec, 1975 - 1981

Années	Non universitaires	Universitaires	Total
1975 - 1976	117 633	76 774	194 437
1976 - 1977	122 718	77 639	200 357
1977 - 1978	133 803	81 403	215 206
1978 - 1979	136 065	83 984	220 049
1979 - 1980	131 900	85 275	217 175
1980 - 1981	125 600	85 945	211 545

Source: Statistique Canada. Statistique de l'enseignement - Estimations (81-220)

TABLEAU XIX

Indice de croissance des effectifs postsecondaires à plein temps, Québec, 1971 - 1986, 1971 = 100

	Effectifs non universitaires	Effectifs universitaires	Total, effectifs postsecondaires
1971	100	100	100
1972	119	105	113
1973	128	108	119
1974	133	112	124
1975	140	122	132
1976	144	124	135
	Projections		
1977	157	125	143
1978	153	127	142
1979	142	134	138
1980	135	131	134
1981	134	126	131
1982	132	121	127
1983	126	119	123
1984	117	118	117
1985	109	115	112
1986	105	111	108

Source: Statistique Canada, Du monde des études au monde du travail, (81-570F)

TABLEAU XX

Prévisions de l'emploi par secteur d'activité, variation annuelle, Québec, 1981 - 1985

teurs d'activité	1981 Variation annuelle		1982 Variation annuelle		1983 Variation annuelle		1984 Variation annuelle		1985 Variation annuelle	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
teur primaire	270	0,22	1 010	0,82	1 900	1,53	2 310	1,83	2 810	2,19
teur secondaire	8 140	1,12	18 720	2,55	17 910	2,38	13 030	1,69	12 250	1,57
teur tertiaire	28 500	1,58	41 900	2,29	47 250	2,52	43 930	2,29	40 360	2,05
Transports, communications et autres services publics	6 580	2,71	8 888	3,56	9 128	3,53	7 732	2,89	7 612	2,77
Commerce	4 880	1,10	9 337	2,08	9 830	2,15	8 206	1,76	7 463	1,57
Finances, assurances et affaires immobilières	1 110	0,88	1 350	1,06	1 563	1,22	1 825	1,41	1 695	1,29
Services	14 043	1,75	19 458	2,38	23 560	2,82	23 087	2,68	20 602	2,33
Administration publique	1 890	1,00	2 852	1,49	3 185	1,64	3 070	1,56	2 987	1,49
TAL	36 910	1,39	61 630	2,29	67 060	2,44	59 270	2,10	55 420	1,93

urce: Bureau de la statistique du Québec, Direction de l'économétrie, Service des études prévisionnelles, Prévisions de l'emploi et du P.I.B. par secteur au Québec, octobre 1980.

CHAPITRE 2

REMBOURSEMENT

2.0 Remboursement

Comme on le sait, l'étudiant a droit à une aide gouvernementale, accordée sous forme de prêt sans intérêt ou sous forme de prêt sans intérêt et de bourse, lorsque les ressources provenant de sa propre contribution, de celle de son conjoint s'il est marié, de celle de ses parents ou de ceux qui en tiennent lieu s'avèrent insuffisantes pour équilibrer son budget de dépenses admises. [11] La contribution financière de l'Etat, par l'intermédiaire du Service des prêts et bourses aux étudiants, vient compléter le montant des ressources nécessaires à l'étudiant pour équilibrer son budget.

Ainsi en ce qui concerne le délai de remboursement, le S.P.B.E. établit les modalités suivantes: [11]

(1) L'étudiant ne paiera pas l'intérêt sur ce prêt aussi longtemps qu'il poursuivra des études à plein temps et jusqu'à environ six (6) mois après la fin de ses études.

(2) A ce moment, il devra signer un contrat de consolidation qui regroupera tous les prêts sans intérêt qu'il aura contractés pendant ses études.

(3) Ce contrat déterminera le taux d'intérêt préférentiel inférieur au taux en vigueur sur le marché monétaire qui s'appliquera à ces prêts.

Ainsi, que l'étudiant travaille ou non six (6) mois après la fin de ses études, il est tenu de commencer à rembourser tous les prêts sans intérêts qu'il aura contractés pendant ses études. Cependant, une des variables qui peut jouer sur le délai de remboursement est celle qui concerne les débouchés après la fin des études pour les diplômés du postsecondaire. En effet comme on a pu le constater (chapitre 1) les perspectives d'avenir sur le marché du travail

pour les nouveaux diplômés du postsecondaire, ne sont guère optimistes, du moins jusqu'au début ou milieu des années 1980.

Ceci nous amène donc à réévaluer, à la lumière de ses résultats, le délai de remboursement (6 mois) accordé par le S.P.B.E. du Québec. Réévaluation qui tiendra compte des nouvelles conditions qui prévaudront sur le marché du travail pour les diplômés du postsecondaire d'ici le milieu des années 1980.

CONCLUSION

Dans cette partie nous résumerons la situation des finissants du postsecondaire sur le marché du travail au Québec. Nous parlerons principalement de l'emploi, du chômage et des débouchés futurs.

EMPLOI

- On constate que plus le niveau de scolarité augmente plus le taux d'activité augmente.

- La situation d'ensemble en 1978 des finissants diplômés et non-diplômés de 1977 au niveau collégial, qui se destinent à l'emploi, s'établissait comme suit: 77,0% travaillent à temps plein et 9,5% à temps partiel.

- Au niveau universitaire, une enquête effectuée en 1978 auprès des finissants de 1974-1975, montre que 90,6 détenaient un emploi à temps plein et 5,0% à temps partiel.

- Au niveau collégial les finissants spécialisés dans le domaine de la santé (techniques biologiques) ont une situation générale de travail meilleure que celle des autres disciplines. Cependant, on constate que les diplômés en techniques infirmières ont vu leur situation se détériorer considérablement en deux ans. Les disciplines les plus désavantagées sont les arts.

- Au niveau universitaire, les diplômés en sciences de l'éducation, administration, sciences appliquées et en sciences de la santé sont ceux qui travaillent le plus à temps plein, de 90% à 95%. Les diplômés en sciences humaines et sociales ont par contre de sérieux problèmes à trouver un emploi comparativement aux autres disciplines.

- La majorité des emplois, en 1978, pour les diplômés d'universités, se retrouvaient dans l'enseignement, soit 38,8%.

- En 1978, pour l'ensemble des finissants du niveau collégial, la majorité des emplois se trouvent dans la catégorie du personnel administratif et travailleurs assimilés (35,6%) et le personnel médical, les techniques de la santé et travailleurs assimilés (14,2%).

- Il semble que le niveau de saturation soit dépassé dans certains domaines, comme les sciences infirmières, les services sociaux, le droit et l'enseignement.

- Les emplois des diplômés du postsecondaire se retrouvent majoritairement dans le secteur des services sociaux, commerciaux, industriels et personnels: soit 35,6% au niveau collégial et 70,5% au niveau universitaire.

- Le nombre de nouveaux diplômés du postsecondaire qui arrivent effectivement sur le marché du travail passe de 33,700 en 1975 à 44,100 en 1979, pour une augmentation de 6,95% par an.

- On constate un écart croissant entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre qualifiée particulièrement dans le domaine de l'enseignement alors que le nombre de nouveaux bacheliers qui s'orientent dans l'enseignement ne cesse de croître.

- Beaucoup de diplômés du milieu et de la fin des années 1970 ont eu d'importantes difficultés à se trouver un emploi et il semble que cette situation ne s'améliorera pas d'elle-même à court terme.

- Il est difficile d'évaluer les perspectives d'emploi pour chaque discipline du postsecondaire vu l'absence totale de données en

ce qui concerne l'offre et la demande par profession.

- On retrouve près de 45% des diplômés d'universités dans le secteur public.

- On peut s'attendre à un ralentissement de l'embauche dans l'administration publique, compte tenu de la réduction de la croissance des effectifs amorcée depuis le milieu des années 1970 au niveau des deux paliers de gouvernement. Les diplômés en sciences humaines et sociales seront probablement les plus affectés par ces mesures.

CHOMAGE

- Le taux de chômage varie en sens inverse du niveau de scolarité: plus la scolarité augmente, plus le chômage est faible.

- En 1978, une enquête effectuée auprès des finissants de 1977, montre une nette détérioration de la situation des sortants du secteur professionnel au niveau collégial, alors qu'on enregistre un taux de chômage de 12,3%, comparativement à 8,0% en 1976. Le taux de chômage étant alors de 13,5% pour l'ensemble des sortants du niveau collégial.

- La durée moyenne de chômage, sur une période de 14 mois est de 7,3 semaines pour l'ensemble des finissants de 1977 du niveau collégial. Les finissants du secteur général chôment plus mais la durée moyenne de chômage est moins longue lorsque l'on chôme.

- Les diplômés du collégial éprouvent de plus en plus de difficultés à se trouver un emploi correspondant à leurs capacités et à leurs attentes, ils chôment plus et plus longtemps.

- En 1978, au niveau universitaire la situation se résumait ainsi: un taux de chômage de 4,4%, une durée moyenne de chômage de 20 semaines, sur une période de 30 mois. Les diplômés en arts et musique et en lettres étaient les plus touchés.

- On constate une augmentation des exigences reliées à des postes vacants auparavant de niveau non-universitaire et un sous-emploi des compétences des nouveaux diplômés du postsecondaire.

- Les personnes ayant comme profession l'administration et professions libérales, qui requiert en grande partie des études postsecondaires, ont le plus bas taux de chômage de l'ensemble des professions, 3,2% en 1975 et 4,4% en 1979.

- Au Québec, le nombre de nouveaux diplômés du postsecondaire se destinant à l'emploi a augmenté de 30% (10,000) entre 1975 et 1979 et il semble que l'économie québécoise n'a pas réussi à absorber complètement les nouveaux arrivants.

- La population active augmente plus rapidement que l'emploi par profession, le taux de chômage est donc ainsi plus élevé.

DEBOUCHES FUTURS

- Les effectifs à plein temps au niveau universitaire ont augmenté de 11% entre 1976 et 1980 alors qu'ils augmenteront de 0,78% de 1980 à 1981.

- Le nombre de diplômés du postsecondaire susceptible d'arriver sur le marché du travail augmentera en moyenne de 105,000 par an de 1976 à 1985 au Canada, contre une augmentation de 90,000 au début des années 1970.

- On prévoit une baisse des effectifs non-universitaires au Québec, l'effectif devant tomber de 136,000 en 1977 à 89,000 environ en 1986, soit une baisse d'un tiers en neuf ans; ce qui équivaut à une diminution annuelle moyenne de 5,000. La baisse devrait se poursuivre dans toutes les régions jusqu'au début des années 1990, pour des raisons essentiellement démographiques.

- Le nombre de sortants du postsecondaire au Québec, baisse de manière continue jusqu'au milieu des années 1980.

- Les arts et l'éducation regrouperont encore la majorité des entrants sur le marché du travail d'ici 1985.

- Malgré la baisse des effectifs à plein temps du postsecondaire, prévue jusqu'en 1985, l'arrivée de cette nouvelle main-d'oeuvre qualifiée fera quand même croître l'offre à un rythme plus accéléré que la demande, ce qui n'améliorera pas à court terme la situation déjà précaire des diplômés sur le marché du travail.

- Pendant les cinq prochaines années, 56,000 emplois seront créés en moyenne par année au Québec.

- Après le creux prévu en 1981, la création d'emplois atteindra un sommet en 1983 pour redescendre graduellement par la suite jusqu'en 1985.

- Le secteur tertiaire, principalement les services et le commerce connaîtront une croissance de l'emploi plus importante que les autres secteurs de l'économie québécoise d'ici 1985.

- Les années 1980-1985 seront meilleures que les années 1975-1980 en ce qui a trait à la création d'emplois.

- Les prévisions de l'emploi par secteur d'activité au Québec, sans caractéristiques régionales, ne donnent aucune indication sur la

demande selon les divers niveaux d'enseignement.

- On constate une vive compétition entre les diplômés des collèges et des universités, étant donné l'arrivée continuelle de nouveaux entrants sur le marché du travail qui doivent faire face à des politiques d'embauche plus restrictives dans certains secteurs comme ceux de la santé, de l'administration publique et de l'enseignement.

- La diminution des effectifs de l'élémentaire-secondaire, la baisse des effectifs du postsecondaire, les restrictions des dépenses et la saturation du marché du travail dans certains secteurs laissent croire à un ralentissement de la création d'emplois pour les nouveaux diplômés du postsecondaire d'ici le début ou le milieu des années 1980.

- Après le milieu des années 1980, le nombre des entrants ayant un diplôme d'études postsecondaires (l'offre) commencera à baisser considérablement par rapport à la demande, ce qui améliorera peut-être de façon sensible les perspectives d'emploi des diplômés.

RECOMMANDATIONS

Compte tenu:

- que les seules données disponibles sur l'emploi, le chômage et les débouchés futurs concernent les finissants du postsecondaire pour l'ensemble du Québec et qu'aucune étude ne semble exister en référence aux caractéristiques régionales;

- qu'il est difficile de comparer adéquatement entre eux les diplômés du postsecondaire, à savoir si ceux du collégial ont une meilleure situation que les universitaires sur le marché du travail;

les recommandations qui suivent seront applicables à l'ensemble des étudiants du postsecondaire et ceci sans aucune distinction régionale.

Nous recommandons que le délai de six (6) mois accordé (après la fin des études) par le S.P.B.E. pour le début du remboursement des prêts contractés par l'étudiant lors de ses études soit modifié selon les variantes suivantes:

- L'étudiant ne paiera pas l'intérêt sur ses prêts aussi longtemps qu'il poursuivra ses études à plein temps et jusqu'à environ 12 mois après la fin de ses études.

- L'étudiant ne paiera pas l'intérêt sur ses prêts aussi longtemps qu'il poursuivra ses études à plein temps et jusqu'à environ six (6) mois après la fin de ses études, ce qui constitue un premier délai. A ce moment, l'étudiant qui travaille devra commencer à rembourser tous ses prêts. Cependant l'étudiant qui fournit la preuve qu'il n'a pas trouvé d'emploi pourra alors négocier avec l'institution de crédit qui détient tous ses prêts un nouveau délai n'excédant pas six (6) mois pendant lequel il ne paiera pas l'intérêt sur ses prêts. Après ce nouveau délai, l'étudiant devra alors signer un contrat de consolidation qui regroupera tous les prêts sans intérêt qu'il aura contractés pendant ses études.

- Il est nécessaire de maintenir un délai fixe (minimal ou maximal) pour le début du remboursement des prêts émis à l'étudiant. Il apparaît farfelu que l'étudiant puisse consolider tous ses prêts seulement lorsqu'il détient un emploi, délai trop variable, car ceci peut entraîner à la limite le non remboursement de certains prêts, les coûts étant alors possiblement supportés par l'ensemble des étudiants qui bénéficient de l'aide financière de l'Etat.

- Que le délai de remboursement déterminé par le S.P.B.E. soit applicable pour l'ensemble du Québec, jusqu'à ce qu'une étude détaillée sur les disparités régionales soit réalisée. Etude qui permettra alors de prendre en considération les caractéristiques régionales du marché du travail pour les diplômés du postsecondaire, en vue d'apporter certaines modifications qui seront jugées alors nécessaires.

REFERENCES

[1] Audet, Marc, *Relance à l'univereité*, Québec, ministère de l'Education, 1979, 163 p.

[2] Audet, Marc, *Relance 1978*, Etude de l'efficacité de la formation reçueau secteur professionnel et au secteur général du niveau collégial et du niveau secondaire auprès des sortants de juin 1977, Québec, ministère de l'Education, Janvier 1979, 150 p.

[3] Audet, Marc, *Relance 1978*, Les catégories d'emplois et les principaux secteurs industriels d'embauche des sortants de juin 1977 du niveau collégial et du niveau secondaire, Québec, ministère de l'Education, Juin 1979, p. 90-167.

[4] Bureau de la statistique du Québec, Service des statistiques générales, *Emploi et chômage au Québec 1966-1978*, Québec, 1979, 153 p.

[5] Bureau de la statistique du Québec, Service des études prévisionnelles, *Prévisions de l'emploi et du P.I.B. par secteur au Québec, 1979-1985*, données préliminaires, Québec, Juillet 1980.

[6] Bureau de la statistique du Québec, Service des statistiques générales, *Statistiques sur le marché du travail au Québec 1966-1976*, Québec, 1978, 95 p.

[7] Commission d'étude sur les universités, *L'université et la Société: une interdépendance à redéfinir*, Québec, Rapport-mai 1979, p. 41-49.

[8] Darveau, Jean-Guy, *Relance*, Etude de la situation des sortants de l'enseignement professionnel aux niveaux secondaire et collégial, pour la période de 1973 à 1976, Documents éducation et emploi, Québec, ministère de l'Education, Juin 1977, 141 p.

[9] Gauthier, Hervé et al., *Les jeunes Québécois et le travail*, Rapport d'étape, collection études et recherches, Québec, Office de planification et de développement du Québec, 1978, 204 p.

[10] Méthé, Claire, *Les diplômé universitaires et le marché du travail*, Conseil de l'université Laval, Québec, avril 1979, 38 p.

[11] Ministère de l'Education, Service des prêts et bourses aux étudiants, *Règles d'attribution des prêts et bourses aux étudiants. Année scolaire 1980-1981*, Québec, 1980.

[12] Picot, G., *L'évolution du profil scolaire des Canadiens de 1961 à 2000*, Projections du niveau d'instruction de la population et de la population active au Canada, Ottawa, Mars 1980, p. 15-54, 81-85.

[13] Secrétariat d'Etat, *Quelques caractéristiques des étudiants du niveau postsecondaire au Canada*, Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services, Canada, 1976, p. 5-24.

[14] Statistique Canada, *Du monde des études au monde du travail*, Evolution et perspectives des années 60 aux années 80, Ottawa, catalogue 81-570, p. 99-225.

[15] Statistique Canada, *L'éducation au Canada*, Revue statistique pour 1978-1979, Ottawa, catalogue 81-229, p. 115

[16] Statistique Canada, *Universités: Inscription et grades décernés*, Ottawa, 1977, catalogue 81-204.

[17] Statistique Canada, *Statistique de l'enseignement - Estimations 1977-1978, 1978-1979, 1979-1980*, Ottawa, catalogue 81-220.

ANNEXE I

Indicateurs de l'écart-type des données

Dans toute enquête statistique, la marge d'erreur attribuable à l'échantillonnage est difficile à mesurer. Toutefois, à partir des données mêmes du sondage, il est possible d'en faire une estimation, appelée "écart-type".

L'écart-type est une mesure statistique de l'erreur d'échantillonnage. Il mesure aussi, de façon partielle, l'effet des erreurs qui ne sont pas dues à l'échantillonnage. Cependant, il ne reflète pas les biais systématiques. Il y a une probabilité de 68% que la différence entre une estimation fondée sur un échantillon et le chiffre réel correspondant soit inférieure à l'écart-type. Il y a une probabilité de 95% que la différence soit moins de deux fois l'écart-type et d'environ 99% qu'elle soit moins de deux fois et demie l'écart-type.

Des symboles littéraux de l'écart-type sont utilisés dans ce bulletin comme indicateurs de la fiabilité des estimations et sont fondés sur une moyenne des écarts-types des douze mois de l'année civile précédente, exprimée en pourcentage.

La lettre "A" indique qu'il s'agit d'une estimation très fiable; la lettre "B", que l'estimation est fiable mais à un degré moindre qu'une estimation de la catégorie "A" et ainsi de suite. De façon générale, les estimations publiées rentrent dans les catégories "A" à "F" et peuvent être considérées comme suffisamment fiables pour la plupart des utilisations que l'on en fait. Les tableaux contiennent également certaines données de variabilité plus élevée (dans les catégories "G" et "H"). La fiabilité de ces dernières données est suffisante pour certaines utilisations, cependant il faut s'en servir avec réserve. Par conséquent, chaque fois qu'on les utilisera par la suite, il faudra pré-

ciser que leur variabilité d'échantillonnage est plus élevée.

La lettre "J" indique soit que l'estimation a une variabilité de plus de 33,3% et/ou que celle-ci est plus petite que 4,000. Les estimations qui sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage de cette envergure ne sont pas publiées.

Le tableau I donne le classement des catégories selon leur écart-type exprimé en pourcentage. Ainsi, la lettre "B" accolée à estimation signifie que l'écart-type varie de 0,6% à 1,0%.

Désignation littérale de l'écart-type exprimé en pourcentage

Symbole littérale	Ecart-type correspondant à une estimation
	%
A	0,0- 0,5
B	0,6- 1.0
C	1,1- 2,5
D	2,6- 5,0
E	5,1-10,0
F	10,1-16,5
G	16,6-25,0
H	25,1-33,3
J	33,4 et plus

Source: Statistique Canada. Enquête sur la population active (71-001).